

DÉCLARATION LIMINAIRE SUD SANTÉ SOCIAUX CMP BASS-MS DU 04 JUIN 2024.

NON À LA PRISE EN OTAGE DES EXCLU.E.S DU SEGUR !

Nous partions confiant.e.s de la CMP du 16 mai. Enfin, les partenaires sociaux semblaient tous s'accorder sur la mise en place des 238€ pour tous.

En termes de financement, la DGCS pérennise le financement SEGUR pour tous et toutes : ce qui permet de signer un accord à durée indéterminée.

L'échéance de juin ne concernerait que cette mesure, chacun.e s'accordant, comme proposé par la DGCS, sur le report de l'accord nuits et jours fériés au regard, notamment, des compléments chiffrés nécessaires aux OS pour faire des propositions.

Reste la question de l'engagement à négocier la CCUE : plusieurs OS ont largement fait savoir qu'elles seraient au rendez-vous dès lors que le préalable des 238€ pour tous serait résolu. C'est le cas pour SUD : oui, SUD est favorable à la négociation d'une Convention Collective Commune de Haut Niveau. Oui, SUD travaille sur la thématique classification/rémunération dans la perspective de son entrée en négociation. Oui, SUD s'impatiente de présenter son projet, son ambition pour le secteur à l'ensemble des partenaires sociaux. Parallèlement, SUD a toujours défendu qu'une convention se négocie en totalité : il faut une vision de l'économie générale du texte d'une nouvelle Convention pour pouvoir se positionner. L'enjeu est fort : cette convention va engager le secteur pour plusieurs décennies. Cet enjeu nécessite un travail sérieux et d'envergure sur l'ensemble des thématiques.

Comment envisager sérieusement de conclure sur une thématique aussi vaste que Rémunération/classification/ durée et temps de travail dans un délai de 3 mois ? Sachant que le syndicat employeur et la CFDT, seules organisations à avoir entamé la négociation sur la classification, n'ont pas communiqué de projet quant à la durée du temps de travail ? Que le gouvernement n'a pas encore transmis ses projections budgétaires quant au financement de la future CCUE ? Entrer en négociations Oui, bâcler ces dernières, Non. SUD comprend les 2 accords « miroirs » comme une prise d'otages. Une prise d'otage des salarié.e.s qui depuis deux ans sont méprisé.e.s et exclu.e.s. Une prise d'otages des organisations syndicales, sommées de choisir entre éthique et ambition politique et le rétablissement d'une injustice pour 112 000 salarié.es.

C'est un scandale.

Scandale dont seul Axess est aux manettes puisque les conditions posées dans l'accord vont bien au-delà des préconisations de l'état en plus d'être tout à fait discutable d'un point de vue juridique.

Aussi ce jour SUD vous propose de travailler sur la base de l'accord qu'elle a proposé lors de la dernière CMP. Oui à l'extension des 238 euros pour tous et toutes, conformément à l'ouverture en ce sens des pouvoirs publics. Oui à une entrée en négociation visant à une convergence des différentes conventions de notre secteur. Oui à des accords de transitions, ou des accords « d'étapes » pour travailler dès le dernier trimestre 2024 à une revalorisation générale des salaires, dans la perspective de la future convention.

A Paris le 04 juin 2024

